

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Vendredi 2 AOUT 2019 à 18h30 Heures

60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Arnaud MAGNIN – Brigitte MAILLARD – Nadège SEGUIN – Florence GAY – Sylvain BOURIQUET – Alain VORILLION – Christian DEMANGEOT – Didier FANT - Guy MACHEREY – Jean LOCATELLI

Absents excusés : Sandrine COLINOT - Sylvain THOMAS - Michèle LEGA - Christophe BOS– John MILANETTO

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Invité : Patrick CHAMBRAUD

A NOTER : Il y a 10 votants.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la réunion du 26 Mai 2019**
- Etablissement de la circulaire N°3 : Date des réunions d'harmonisation, Proposition des lieux de Championnats de Côte d'Or, Dates CRC, CDC, Coupe de France et National de Dijon 2020 et organisation du Championnat de Côte d'Or et BFC Tir de précision à DIJON**
- Date Coupe de France et Coupe de Côte d'Or 2020**
- Retour sur les délégations aux différents championnats de France avec un point financier**
- Inscription d'une équipe de la Côte d'or au Trophée des Villes**
- Suivi de l'organisation du National Doublette Mixte des 28 et 29 Septembre 2019**
- Point sur l'organisation des Championnats de France à St Apollinaire**
- Proposition et vote de 2 formations pour des membres du Comité : discipline et gestion du site**
- Questions diverses**

Déroulement :

Avant de débiter la séance, Alain VORILLION demande une minute de silence en mémoire de Paulette, JAMROZ, décédée le 31 Juillet 2019 à 80 ans.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 Mai 2019 : adopté à l'unanimité

Etablissement de la circulaire N°3

La date des réunions d'harmonisation sont décidées : **Mercredi 9 Octobre 2019 au Comité pour la Zone Sud et le Jeudi 10 Octobre 2019 à Venarey-Lès-Laumes pour la zone Nord.**

► Un vote est demandé pour l'annulation du concours de Tir de Précision : **APPROUVÉ à l'unanimité**

Premier jet sur les candidatures des clubs à l'organisation des Championnats de Côte d'Or 2020 :

Triplette Mixte : Fontaine

Doublette Masculin et Tête à Tête féminin : Drapeau

Triplette Jeu Provençal + Tête à Tête jeunes : pas de candidat

Triplette Senior Masculin et Féminin : FENAY

Triplette Vétérans : LONGVIC

Doublette Senior Féminin + Tête à Tête masculin : SAULIEU

Doublette Jeu Provençal : pas de candidat

Doublette Senior Mixte : VENAREY LES LAUMES et FONTAINE

Triplette Senior Promotion : ST REMY – QUÉTIGNY – La VIOLETTE – FENAY

Doublette Aîné : pas de candidat

Tête à Tête vétérans : pas de candidat

Date Coupe de France et Coupe de Côte d'Or

1^{er} Tour : LUNDI 13 AVRIL 2020 / 2^{ème} Tour : VENDREDI 1^{ER} MAI 2020

Délégations sur les Championnats de France

Point financier : il manque encore quelques retours des délégués pour les frais. Mais pour l'instant, nous restons dans le budget.

Retour sur les délégations :

Compte tenu des différentes remontées faites par les délégués, il faudrait être vigilant sur les points suivants l'année prochaine :

- Véhicules : faire attention à l'état des camionnettes louées
- Hôtels : privilégier ceux avec climatisation
- Petits-déjeuners : servis trop tard dans la plupart des hôtels (7h/7h30) Voir si nous pouvons trouver une autre solution.

Résultats équipes de la Côte d'Or dans les différents championnats :

FREJUS - Triplette masculin - Délégués Nadège SEGUIN et Didier FANT

Equipe LAMETTE/BRETON/GARNIER : perdue au barrage
Equipe RIPORELLA/ BOURIQUET/RIANDET: pas sortie des poules

LIMOGES - Doublette Mixte – Délégué Patrick CHAMBRAUD

Equipe FUCHES/MILANETTO : Perdue en 8ème

RUMILLY - Doublette féminin - Délégué Christian DEMANGEOT

Equipe MILLOT/LAMBRY : pas sortie de poules
Equipe GARRIEN/SALARIS : vice-championnes de France

Tête à Tête masculin – Déléguée Brigitte MAILLARD

Raynald ROYER : perdu en 32ème

CHARNAY - Triplette Vétérans - Délégué Guy MACHEREY

Equipe POIFOL/DEMANGEOT/MONNOT : perdu en ¼

Triplette Promotion – Délégué Sylvain THOMAS

Equipe LE FLOCH/LE FLOCH/FERREIRA DA SILVA : perdue en ½

SAVERDUN – Triplette Féminine – Délégué Michèle LEGA et John MILANETTO

Equipe GARRIEN/SALARIS/RODRIGUES : perdue en barrage
Equipe MILANETTO/GANDREY/FUCHES : perdue en ½

MONTAUBAN – Triplette Provençal – Délégué Jean LOCATELLI

Equipe MILANETTO/DROCOURT/LEGA : perdu en 32ème

Alain est en pourparlers avec Best Western pour bénéficier d'un tarif de 79€ (petit-déjeuner compris) la nuitée dans toute la France en vue des Championnats de France de 2020.

Un point récapitulatif est également fait pour les nuitées nécessaires lors des Championnats de France qui auront lieu à ST APOLLINAIRE.

Inscription d'une équipe de la Côte d'Or au Trophée des Villes

Le coût approximatif est de l'ordre de 2000€ pour le Comité. Un vote est demandé aux membres du Comité :

Qui est Pour envoyer une équipe de la Côte d'Or ?

7 POUR / 2 CONTRE / 1 ABSTENTION

Il est donc décidé de faire l'inscription, qui doit être envoyée avant le 10 SEPTEMBRE 2019.

Après un débat, il est décidé d'envoyer les joueurs suivants :

John MILANETTO – Gilles POIFOL – Christian DEMANGEOT – Enzo VIGNERON

Remplaçants : Nicolas LE FLOCH – Lenny ROYER

Suivi de l'organisation du National Doublette Mixte des 28 et 29 Septembre 2019

100 équipes inscrites à date. Du fait d'un problème au niveau du nombre réalisable de terrains compte tenu de potentiels travaux sur le mail Delaborde, le Comité décide de limiter le nombre des inscrits à 256 équipes. Une réunion sera prévue entre les membres du Comité pour le planning de l'organisation.

Point sur l'organisation des Championnats de France à ST APOLLINAIRE des 31 Août et 1^{er} Septembre 2019

Le planning a été établi. Le démarrage est prévu le Lundi 12 Août avec la mise en place des terrains.

Des rendez-vous pour distribuer les flyers sont organisés, d'une part, sur le marché de Dijon les 20 et 23 Août et, d'autre part, avec un stand au Carrefour de Quetigny.

Des invitations seront lancées pour le repas du Vendredi soir. Le Comité est d'accord pour convier la délégation de la fédération, les élus de DIJON, de St APOLLINAIRE, du département et de la région ainsi que les dirigeants de la Bourgogne Franche Comté.

Alain précise également que le jeudi soir, Place de la Fleuriée à St APOLLINAIRE, se déroulera un spectacle sur le thème de la pétanque.

Proposition de vote de 2 formations

Discipline : Alain VORILLION en a fait part à Mr GRANDE de la fédération qui va en parler à Mr POGGI pour mettre en place une formation, peut-être en Novembre. Il va nous tenir informé. Elle aurait lieu au siège du Comité. Il suffira d'héberger le formateur. Les membres du Comité sont d'accord.

Gestion du site : Patrick doit tenir informé le Comité d'une date pour une seconde formation.

Questions diverses

Championnats de France Jeunes à NEVERS : les repas des vendredi soir et du samedi midi pour les joueurs et les coaches, le transport et l'hébergement seront pris en charge par la BFC. Le Comité louera également un camion. Pour ce qui est des frais annexes (boissons par exemple). Le Comité décide d'allouer une somme de 10€/joueur et par jour. Les coaches avanceront l'argent et le Comité les remboursera sur justificatifs.

Brigitte précise également qu'il manque toujours les résultats des concours suivants : FENAY du 8 Mai, CLÉNAY du 2 Juin et LIERNAIS du 14 Juin, et ce, malgré des relances.

Alain VORILLION demande un vote sur la mise en place d'un concours de jeu Provençal. La date proposée et validée par le Comité est le 2 et 3 Novembre 2019 à 10H. Des affiches et informations seront transmises.

La séance est levée à 21.45 Heures

Alain VORILLION
Président du Comité



Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

